



## Chroniques d'une Indépendance piégée/volet 3 : derrière la « Table ronde économique », le Congo dévalisé par l'ex-métropole

Mots-clés : Mobutu ; l'indépendance du Congo ; Contentieux belgo-congolais ; 1960

**Justin M. Ndandu**

*Dans ce troisième volet des chroniques d'une indépendance piégée, nous revenons sur les enjeux économiques et des conditions au cours desquels la métropole alors qu'elle « accorde » l'indépendance à ses sujets coloniaux, organise le transfert de toutes les richesses du futur jeune État. C'est ce qu'on appellera le Contentieux belgo-congolais. Ainsi, la Table ronde politique qui prépare l'indépendance du Congo s'est tenue au mois de février 1960. Elle a été suivie par la Table ronde économique au mois d'avril. Cette dernière devait déterminer les futures relations économiques entre les deux pays. Elle avait surtout pour but de déterminer les parts économiques et financières du Congo et celles de l'ancienne métropole. Mais un déséquilibre saute aux yeux des observateurs : les forces en présence qui doivent en discuter sont très inégales : d'un côté une équipe musclée et très outillée d'experts de la métropole et du côté congolais, des étudiants novices en la matière qui se feront plumer. C'est dans ce contexte, à la veille de l'indépendance, que les entreprises et les finances du Congo vont être transférées vers la Belgique .*

*« Le 27 juin 1960, soit trois jours avant l'indépendance, le gouvernement Eyskens prend un décret suivant lequel toutes les entreprises jusque-là congolaises, comme l'Union minière, sont devenues belges. Lorsque le Congo, le 30 juin 1960, arrive à la date de l'indépendance, le pays est totalement rasé, vidé. Il gardait son unité, mais tout, argent, entreprises, était parti, transféré ».<sup>1</sup>*

La Table ronde politique qui prépare l'indépendance du Congo s'est tenue au mois de février 1960. Elle a été suivie par la Table ronde économique au mois d'avril. Cette dernière devait déterminer les futures relations économiques entre les deux pays. Elle avait surtout pour but de déterminer les parts économiques et financières du Congo et celles de l'ancienne métropole. Mais un déséquilibre saute aux yeux des observateurs : les forces en présence qui doivent en discuter sont très inégales, la métropole aligne une équipe d'experts rompus aux subtilités économique-juridiques de la finance tandis que la colonie se présente avec de « jeunes Congolais peu outillés et demandeurs face à des représentants belges qui maîtrisent leurs dossiers sur le bout des doigts. » (François Ryckmans , RTBF du 27 avril 2020).

---

<sup>1</sup>Jean Omasombo, « Je l'affirme en 1960 le Congo a été assassiné. Il n'y avait plus rien », *Le Soir*, 21 juin 2020, <https://plus.lesoir.be/308582/article/2020-06-21/jean-omasombo-je-laffirme-en-1960-le-congo-ete-assassine-il-ny-avait-plus-rien>.

Ces négociations très déséquilibrées seront totalement à l'avantage de la Belgique, et bien entendu au détriment du nouvel État. Le Congo accédera donc à l'indépendance complètement dépouillé, dévalisé de son patrimoine économique et financier, c'est-à-dire ses entreprises, ses finances, son portefeuille, etc. Tout est transféré en Belgique, le 27 juin 1960, trois jours avant la proclamation de sa souveraineté nationale et internationale. Autrement dit, l'ancienne métropole opère un véritable hold up qui dépouille le nouvel État de ses moyens régaliens. Comme l'écrit l'historien Jacques Vanderlinden, repris par François Ryckmans « *La bonne fée Belgique peut bien habiller d'un uniforme de lieutenant général le président Kasa-Vubu, elle ne peut, à l'instar de Cendrillon, transformer en carrosse la citrouille de l'économie* ».<sup>2</sup>

### **Les négociateurs congolais (étudiants) écrasés par l'expertise belge**

Dans une interview accordée en 2000, Jean Nsele, l'un des étudiants congolais négociateurs devenu plus tard directeur à la Banque centrale du Congo, estime que la négociation était biaisée : « *En réalité, c'était une négociation absolument inégale. Il y avait d'un côté une équipe structurée, avec comme président de la conférence le ministre Raymond Scheyven, qui connaissait par cœur ses dossiers. Nous recevions tous les jours une documentation volumineuse sur ce que nous devons discuter le lendemain. Nous passons des nuits entières à essayer de lire, à essayer de faire la synthèse des documents, avec, heureusement, l'aide de quelques Belges qui voulaient contribuer à l'émancipation du pays. Ils essayaient de nous aider à faire face autant que possible à l'équipe musclée en face de nous. Mais, disons-le, nous n'avons aucune possibilité de faire entendre raison à la délégation belge* »<sup>3</sup>.

Après avoir échoué à contrer et à annihiler les vellétés d'une véritable indépendance des Congolais, la Belgique opte pour une autre stratégie, elle cherche à conserver et à continuer de gérer l'économie et les finances du nouvel État. Faute, une nouvelle fois, de faire entendre raison aux Congolais, l'ex-métropole va s'accaparer le Trésor congolais. Alors qu'il était dit, lors des négociations de la Table ronde, que « *toutes les clés (seraient remises) aux Congolais* », force est de constater qu'à l'arrivée « *toutes les clés sont restées à Bruxelles* »<sup>4</sup>. Le nouvel État se voit priver des leviers essentiels qui fondent la viabilité et la puissance d'un État. Le 30 juin 1960, lorsque le Congo accède à l'indépendance, c'est un pays « émasculé », dépouillé, vidé, lessivé, ruiné.

Jacques Brassine, le diplomate qui soutiendra des années plus tard une thèse complaisante dédouanant la Belgique de l'assassinat de Patrice Emery Lumumba, est alors conseiller du ministre libéral, Albert Lilar, qui participe à la Table ronde. Il avoue : « *Je vous dirai franchement que tout ce qui a pu être transféré (en Belgique) l'a été avant le 30 juin* ».<sup>5</sup> Certaines sources affirment en outre que des dizaines, voire des centaines, de tonnes d'or ont quitté les coffres de la Banque nationale du Congo et pris, elles aussi, la route de

---

<sup>2</sup> François Ryckmans, « Congo 1960 – 2020, épisode 5 : avril 1960, la "Table ronde économique". Hold-up sur l'économie congolaise : "Toutes les clés restent à Bruxelles" », RTBF, 27 avril 2020, [https://www.rtbf.be/info/monde/afrique/detail\\_congo-1960-2020-episode-5-avril-1960-la-table-ronde-economique-hold-up-sur-l-economie-congolaise-toutes-les-cles-restent-a-bruxelles?id=10490391](https://www.rtbf.be/info/monde/afrique/detail_congo-1960-2020-episode-5-avril-1960-la-table-ronde-economique-hold-up-sur-l-economie-congolaise-toutes-les-cles-restent-a-bruxelles?id=10490391)

<sup>3</sup> Cité par Ryckmans, op.cit.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Cité par Ryckmans, Ibid.

« *l'exil* ». En revanche, l'ex-métropole a fait en sorte que la dette publique et privée demeure à la charge du nouvel État dépossédé de ses ressources.

Une fois indépendant, le Congo a dû faire avec les moyens de bord, des miettes, que l'ex-métropole avait bien voulu lui laisser. C'est dans ce contexte que la Belgique et ses « *alliés* » occidentaux dont les États-Unis et les Nations Unies vont s'activer pour mettre des bâtons dans les roues des dirigeants congolais. Sans moyens financiers, avec une économie en ruine, le pays aura du mal à faire face aux sécessions fomentées et entretenues par l'establishment belge, et aux rébellions des « *nationalistes* » révoltés par l'ingérence et la mainmise de l'ancienne métropole et de l'Occident dans les affaires intérieures du pays. Maintenir coûte que coûte l'influence voire la mainmise belge au Congo a bien été l'obsession des autorités belges. Il s'agissait de faire en sorte que le Congo indépendant soit demandeur de l'aide à son ancienne puissance colonisatrice. « *Garder notre influence, les Congolais ne pourront pas faire sans nous* », était l'antienne de l'establishment belge. Selon Jacques Brassine, « *Beaucoup de gens, notamment dans les milieux des sociétés coloniales, disaient : 'les Congolais ne pourront pas faire sans nous. On va essayer de maintenir cela et par ce biais nous allons garder notre influence* ». <sup>6</sup>

### **Les racines des malheurs du Congo**

« *En fin de compte, le gouvernement congolais devait (ensuite), constamment et continuellement recourir à la Belgique pour résoudre ses problèmes économiques, puisque toutes les clés étaient restées à Bruxelles (...). En tout cas, les faits sont là. Et nous pouvons donc aujourd'hui en tirer les conclusions. À l'analyse des faits, on peut voir quelles étaient les idées, les arrière-pensées de ceux qui gouvernaient à l'époque* ». Ces propos sont de Jean Nsele<sup>7</sup>, l'un des anciens étudiants congolais négociateurs à la Table ronde économique, devenu plus tard directeur à la Banque centrale du Congo. Le fonctionnaire congolais insinue sans le dire ouvertement que les malheurs du Congo ont une origine et des concepteurs-acteurs : les deux Tables rondes de 1960. Soixante ans après l'indépendance, la Belgique continue de se targuer de son « *expertise* » sur le Congo, en réalité la détention illégale de toutes les archives congolaises et l'ingérence permanente dans les affaires intérieures du Congo. Est-ce la raison pour laquelle les dirigeants congolais, à l'exception de Laurent-Désiré Kabila, se sont vu contraints de faire appel à « *l'aide belge ?* ». Les pièges tendus lors des deux Tables rondes, politique et économique, font office d'éteignoir qui étouffe ce pays et l'empêche de prendre son envol. Le fameux contentieux belgo-congolais vaudrait des dizaines voire une centaine de milliards USD, comme certains dirigeants congolais l'ont souvent affirmé.

Quelques jours après le coup d'État de Mobutu de novembre 1965, le ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, envoie un message chaleureux de félicitations au général-président Mobutu. Le nouveau président congolais répond au porteur du message, l'ambassadeur belge de Kerchove que « *son régime attachait une priorité absolue au soutien belge. Il reconfirma sa décision de passer l'éponge sur le passé et de respecter tous les accords du passé, 'notamment le Contentieux', 'même si nous avons été roulés'* »<sup>8</sup>.

Mais un an plus tard, en 1966, le président Mobutu fait volte-face. Lors de l'une de ces envolées oratoires dont il avait le secret, le président Mobutu déclare (en substance) que « *la Belgique*

---

<sup>6</sup> Cité par Ryckmans, op.cit.

<sup>7</sup> Op.cit.

<sup>8</sup> Ludo De Witte .(2017). *L'ascension de Mobutu : comment la Belgique et les USA ont installé une dictature*, Investig'Action, p. 423

*nous a spoliés. Tout notre patrimoine économique et financier a été transféré en Belgique, c'est ce que j'appelle le Contentieux belgo-congolais. Ils doivent nous rendre notre argent* »<sup>9</sup>. Un dossier à très hauts risques qu'il a, dans ses moments de révolte contre ses maîtres, ouvert tambour battant, le temps d'une colère, mais qu'il a ensuite rapidement refermé. On se souvient que ce dossier donna lieu à une grave crise diplomatique entre les deux pays. Selon plusieurs sources, il aurait reçu de sérieuses menaces lui intimant l'ordre de se taire. D'autres sources affirment qu'il aurait reçu sa part, raison pour laquelle il n'en a plus parlé. Si l'ancienne métropole se donne tant de mal pour étouffer ce dossier très sensible, comme disent les Congolais, c'est qu'il s'agit d'une affaire de gros sous que l'ex-métropole ne permettrait pas de mettre sur la place publique au risque de provoquer la ruine financière du royaume.

### **La prospérité coloniale était l'exclusivité des Européens**

On entend souvent, lors des échanges et débats entre Belges et Congolais, des propos du genre « *la vie des Congolais était meilleure pendant la colonisation* », « *des incapables, ils ont conduit leur pays à la ruine et vivent désormais dans la misère* », « *ce pays mérite d'être recolonisé* », « *beaucoup de Congolais regrettent l'époque coloniale, ils veulent le retour des Belges* », etc. On sait que de toutes les puissances coloniales, la Belgique est celle qui s'est le mieux appliquée à « *endoctriner* » les esprits et les cœurs de ses colonisés par l'entremise d'un enseignement confié presque exclusivement à l'église catholique. Après l'indépendance, les médias ont pris le relais de ce travail de lavage des cerveaux, d'endoctrinement des esprits, de manipulation et d'inféodation aux idées des dominants.

Aucun sondage digne de ce nom, aucune étude d'opinion couvrant le pays, n'a pourtant pu démontrer que « *les* » Congolais regrettent l'époque coloniale et souhaitent le retour de la colonisation, c'est-à-dire de domination étrangère. Soixante (60) ans après l'indépendance, celles et ceux qui ont vécu la fameuse prospérité coloniale sont une portion très congrue de la société congolaise. Si prospérité il y avait pendant la colonisation, seule la communauté blanche en jouissait, les colonisés se contentaient des miettes. Deux hauts dirigeants coloniaux belges, et non des moindres, l'ont reconnu. En 1947, lors d'un discours, le futur gouverneur général du Congo belge, Léon Pétillon, affirmait : « *Notre prospérité est avant tout européenne. Dans le domaine de l'économie et de la prospérité indigène, nous n'avons jusqu'à présent rien fait. Le niveau de vie du Congolais est si bas...* »<sup>10</sup>.

Le discours du futur gouverneur Léon Pétillon et celui de son prédécesseur, le gouverneur général du Congo belge, Pierre Ryckmans, constituent un démenti formel à la propagande habituelle sur la soi-disant « *colonie modèle* » que la Belgique aurait érigée en Afrique centrale. Un an plus tôt, en 1946, dans son discours d'adieu, le gouverneur général de la colonie, Pierre Ryckmans, avait exactement fait le même amer constat : « *Nous sommes dans une impasse; à côté d'entreprises européennes prospères, l'économie indigène végète. Nos indigènes des villages n'ont rien de superflu. Leur niveau de vie est si bas qu'il doit être considéré comme inférieur au minimum vital. La masse est mal logée, mal vêtue, mal nourrie, illettrée, vouée aux maladies et à la mort précoce. Toute notre économie agricole est à régénérer suivant un plan rationnel si nous voulons laisser après nous autre chose qu'un désert* ». <sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> Source personnelle, Justin M. Ndandu

<sup>10</sup> Ryckmans, op.cit.

<sup>11</sup>Ryckmans, ibid.

## Conclusion

Le bon sens et l'honnêteté voudraient qu'on reconnaisse que la situation économique et sociale des Congolais s'est sérieusement dégradée au Congo « *indépendant* », mais les élites belges n'osent pas parler de profondes et véritables causes de cette mauvaise situation, notamment les pièges tendus, sur le plan politique et économique, par l'ex-métropole contre les dirigeants du Congo indépendant ainsi que les ingérences permanentes et intempestives dans la gouvernance de ce pays. En 1960, le Congo avait perdu tout le portefeuille de l'État colonial, et par conséquent "de puissants leviers de commande" sur son économie, comme l'affirme Jean-Marie Mutamba, historien et archiviste, professeur émérite à l'Université de Kinshasa. Le désastre économique et social que connaît le Congo plante ses racines en 1960 : il est la conséquence de « *la pusillanimité des délégués congolais et l'habileté des délégués belges lors des négociations de la Table ronde économique* », ajoute-t-il<sup>12</sup>. A l'époque, les partis politiques congolais avaient accusé la Belgique d'avoir « *vidé les caisses* » du nouvel État, ce que d'aucuns appellent le « *Contentieux belgo-congolais* ». À ce hold up monumental de l'ancienne métropole qui a privé le Congo de puissants leviers économiques et financiers sur lesquels reposent la viabilité d'un État, s'est greffée l'une des pires gouvernances des États africains indépendants. Les marionnettes installées, depuis 1960, aux commandes du Congo par l'ancienne métropole et ses « *coalisés* » occidentaux n'ont eu de cesse de servir les intérêts de leurs maîtres et non de gouverner ce pays pour le bien-être de son propriétaire, le peuple congolais. À l'exception de l'intermède de la première république sous le président Joseph Kasa-Vubu de 1960 à 1965 et celui de Laurent-Désiré Kabila de 1997 à 2001, le Congo a sombré dans une gouvernance que certains n'hésitent pas de qualifier de criminel. Cette gestion hasardeuse a pour conséquence l'effondrement de l'État et la paupérisation extrême de ses populations.

## Références :

- Jean Omasombo, « Je l'affirme en 1960 le Congo a été assassiné. Il n'y avait plus rien », *Le Soir*, 21 juin 2020, <https://plus.lesoir.be/308582/article/2020-06-21/jean-omasombo-je-laffirme-en-1960-le-congo-ete-assassine-il-ny-avait-plus-rien>
- François Ryckmans, « Congo 1960 – 2020, épisode 5 : avril 1960, la "Table ronde économique". Hold-up sur l'économie congolaise : "Toutes les clés restent à Bruxelles" », *RTBF*, 27 avril 2020, [https://www.rtbf.be/info/monde/afrique/detail\\_congo-1960-2020-episode-5-avril-1960-la-table-ronde-economique-hold-up-sur-l-economie-congolaise-toutes-les-cles-restent-a-bruxelles?id=10490391](https://www.rtbf.be/info/monde/afrique/detail_congo-1960-2020-episode-5-avril-1960-la-table-ronde-economique-hold-up-sur-l-economie-congolaise-toutes-les-cles-restent-a-bruxelles?id=10490391)
- Ludo De Witte (2017). *L'ascension de Mobutu : comment la Belgique et les USA ont installé une dictature*, Investig'Action

## Quelques mots sur l'auteur :

Monsieur Mayimba Ndandu Justin a obtenu un premier diplôme en journalisme et un deuxième en politique extérieure. Il est le cofondateur du journal congolais « La Référence Plus » où il a été secrétaire de rédaction et puis rédacteur en chef (politique extérieure). Il est aussi le cofondateur du média congolais en ligne « Le Débout Congolais ».

---

<sup>12</sup> Ryckmans, ibid.

Pour citer cet article : Justin M. Ndandu (Sept. 2020) « **Chroniques d'une Indépendance piégée/ volet 3** : derrière la « *Table ronde économique* », le Congo dévalisé par l'ex-métropole », Analyse n°3, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.